

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le vingt huit avril deux mille onze, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire à Saint-Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEBLOIS.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 22/04/2011

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 33

PRESENTS : Jean-Claude LEBLOIS, Jean-Claude BASSET, Arlette DEMAR, Pierre LANGLADE, Henri PALA, Hervé VALADAS, Gérard BEAUBIER, Bernard DUMONT, Sylvie ALAMARGOT, Alain FAUCHER, Gérard BARRAUD, Michelle DEMONET, Martine TANDEAU DE MARSAC, Hubert LEHMANN, Michelle MONDIT, Bernard POUSSIN, Daniel CADET, Valérie GIROIR, Alexandre MAZIN, Emmanuel POISSON, Marie-Claire RAPAUD-CHATEAUNEUF, Christine RIFFAUD, Philippe VAN ROOIJ, Odette WENCLICK, Jean-Pierre ESTRADE, Philippe STEYAERT, Paul DUCHEZ, Edith LERENARD, Sabine VINCENT, Jean-Pierre MORLON, Monique REIX-BUSSY.

EXCUSEES : Catherine CELESTIN, Béatrice DUFOUR.

Alexandre MAZIN a été élu secrétaire de séance.

2011 – 071 : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'Arrêté Préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la communauté de communes de NOBLAT

Vu l'arrêté préfectoral 2006-2469 du 14 décembre 2006 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat

Vu la délibération 2011-057 portant modification du tableau des effectifs,

Monsieur le Président rappelle que la Communauté de Communes de Noblat a pris de nouvelles compétences au 1^{er} janvier 2011 et que son territoire communautaire s'est étendu.

La demande émanant du public du territoire de Noblat étant croissante, il est nécessaire de créer un service accueil au sein de l'établissement.

Monsieur le Président propose de créer un poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe à temps complet assurant les fonctions d'agent d'accueil chargé de la gestion administrative de l'établissement.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré par
31 voix pour, 0 contre et 0 abstention

Approuve le tableau des effectifs de la Communauté de Communes de Noblat annexé à la présente délibération,

Autorise que les crédits nécessaires à la rémunération des agents nommés dans les emplois créés et les charges s'y rapportant sont inscrits au budget de la Communauté de Communes de Noblat.

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le 02 mai 2011

Certifié exécutoire

Reçu à la Préfecture

le : 09.05.2011

Publié ou notifié

Le : 02.05.2011

Le Président,



Jean-Claude LEBLOIS

Communauté de Communes de Noblat Tableau des effectifs – 28 avril 2011

GRADES	Temps complet	Temps non complet	Cumul
Ingénieur Principal (fonction DGS)	1		1
Conseiller Territorial des Activités Physiques et Sportives	1		1
Puéricultrice cadre de santé	1		1
Éducateur des Activités Physiques et Sportives	6		6
Technicien principal 2 ^{ème} classe	1		1
Technicien	1		1
Assistant territorial spécialisé d'enseignement artistique		12	12
Educateur Jeunes Enfants		1	1
Agent de maîtrise	1		1
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	2		2
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	1		1
Adjoint technique de 1 ^{ère} classe	1		1
Adjoint technique de 2 ^{ème} classe	6	3	9
Adjoint administratif de 2 ^{ème} classe	5	1	6
Adjoint animation de 2 ^{ème} classe	2	1	3
Agent social 2 ^{ème} classe	2	2	4
Emploi spécifique Agent d'accueil LAEP		1	1
TOTAL	31	21	52

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : 2011-071: MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Date de transmission de l'acte : 09/05/2011

Date de réception de l'accusé de réception : 09/05/2011

Numéro de l'acte : 2011-071 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 087-248719361-20110502-2011-071-DE

Date de décision : 02/05/2011

Acte transmis par : Jean-Claude LEBLOIS

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 4. Fonction publique
4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.